

## PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

## RECETTES UTILES

## GATEAU HOVE

Verser de l'eau bouillante sur 1½ tasse de farine de maïs, un peu de sel et une cuillerée de saindoux ou de beurre. Couvrir et laisser reposer pendant 2 heures, puis ajouter les jaunes de 3 œufs battus avec ½ tasse de lait; 1 cuillerée à thé de Poudre à Pâte Magique et en dernier lieu, les blancs de 3 œufs battus en neige. Mettre au four pour ½ heure.

*Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.*

## RECETTES UTILES

## PAIN D'ÉPICES MOU

Battre en crème ½ tasse de beurre et de saindoux mélangés, 1 tasse de sucre, 1 tasse de mélasse, — tasse de lait sûr, 1 cuillerée à thé de Soda Magique dissous dans un peu d'eau bouillante, 2 cuillerées à thé de cannelle et de gingembre, 1 cuillerée à thé de clou de girofle et de muscade, 3 tasses de farine. Four modérément chaud.

## La vente des animaux en coopération

On sait que tous les gros acheteurs, sur les marchés de Montréal, sont groupés ensemble et que leurs achats se font à peu près tous par l'entremise d'un acheteur unique. On conçoit que cette manière de grouper leurs achats constitue, pour les intéressés, une économie notable et que cela leur permet de faire disparaître pratiquement toute concurrence entre eux, tout en leur donnant toute liberté pour influencer les prix dans le sens qu'ils voudront.

Pour contrebalancer cette coopération entre acheteurs, il faut absolument que les vendeurs, les cultivateurs dans le cas, recourent, à leur tour, à des moyens identiques.

Les événements de la semaine dernière font voir quels effets peut avoir la vente des animaux vivants par l'intermédiaire d'une organisation qui détient le contrôle sur une forte proportion des sujets mis en vente.

La Coopérative Fédérée recevait 81 chars d'animaux vivants des cultivateurs de différents districts de la province. Plus de 7,200 agneaux lui étaient consignés au cours de ces derniers huit jours. Elle avait la haute main sur le marché de Montréal en ce qui concerne la vente des agneaux.

Les résultats qu'elle a obtenus font bien voir le rôle que peut jouer cette importante organisation en faveur des cultivateurs.

Lundi matin, lorsque les acheteurs se présentaient sur les cours à bestiaux pour faire leurs achats, ils firent connaître leurs prix. La concurrence que se font toujours les petits vendeurs met ceux-ci à la merci des gros acheteurs et ils doivent se contenter des prix qu'on veut bien leur offrir. Mais les acheteurs chantaient une toute autre chanson lorsqu'ils se sont rendus compte que le gros des animaux était entre les mains d'un seul vendeur.

Le vendeur de la Coopérative ne consentit pas à vendre aux prix qu'offraient les acheteurs; il préféra retenir ses agneaux, et au lieu de se voir obligé de courir les acheteurs, il se vit bientôt le centre autour duquel se tenaient ceux qui avaient des achats à faire. Les rôles ordinaires étaient renversés.

Bien que les prix offerts par les acheteurs représentaient une baisse appréciable en comparaison avec ceux de la semaine précédente, la Coopérative réussit à l'enrayer et à faire remonter les prix à un niveau autre que celui qu'auraient souhaité les acheteurs.

Il n'y a pas de doute que si la Coopérative n'avait pas eu autant d'animaux à offrir en vente, les prix auraient été ceux que les acheteurs se proposaient bien de payer.

Les services de ce genre ne sont possibles qu'en autant que les cultivateurs consentent à donner à la Coopérative le volume nécessaire d'affaires pour contrebalancer l'influence des acheteurs.

À la coopération des acheteurs, opposons donc la coopération des producteurs.

## La pratique de la coopération

## Chez les autres---Chez les cultivateurs

Une des caractéristiques les plus marquées de nos temps modernes est certainement cette tendance, sans cesse grandissante, de concentrer de plus en plus les moyens de production et de grouper dans des associations tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont quelque intérêt en commun.

De tout côté, il se forme des alliances, des ententes, des sociétés, des trusts, sans omettre les monopoles qui se font toujours de plus en plus nombreux. Les raisons, les avantages des uns et des autres sont connus et sont doublement mis en évidence par la popularité dont ils jouissent dans le monde de la finance, de l'industrie et du commerce.

Les cultivateurs, bien qu'ils aient leurs associations, ne semblent pas cependant les voir de la même manière que les financiers, les commerçants, ou les industriels voient les leurs. Ces derniers utili-

sent leurs organisations de coopération beaucoup plus et beaucoup mieux, semble-t-il, que ne le font les cultivateurs.

Serait-ce que ces gens comprennent mieux que les cultivateurs le vrai sens et la portée réelle de la coopération; seraient-ils mieux que ceux-ci préparés à mettre en pratique les principes d'union, dont l'application comporte certaines concessions, un peu de sacrifice et beaucoup de bonne volonté; serait-ce que l'on ressent plus dans le commerce, dans l'industrie ou la finance, les besoins qui rendent nécessaires et indispensables les offices de la coopération; ou bien devrait-on croire qu'il y a plus de facilités pour cette classe de personnes que pour les cultivateurs à pratiquer la coopération. Nous ne le croyons pas.

Les cultivateurs ayant été, jusqu'à ces dernières années, habitués à se suffire à eux-mêmes, sans recourir beaucoup à l'assistance de leurs voisins, trouvant sur leur ferme à peu près tout ce dont ils pouvaient avoir besoin, sont devenus individualistes invétérés, au point que bien souvent ils voient dans la coopération le spectre de leur liberté compromise ou diminuée, plutôt que les avantages qui peuvent découler de l'union de leurs volontés, de leurs énergies et de leurs efforts vers un but commun à tous et à chacun.

Ils semblent ne pas être convaincus de l'importance qu'il peut y avoir à profiter de la force qu'engendre l'entente entre individus poursuivant une occupation identique et devant se servir de moyens qui, en somme, sont les mêmes pour tous.

Le principe: "l'union fait la force" n'est pas admis en pratique. Il semblerait même parfois que l'on aime mieux être seul à jouir d'un prix plus rémunérateur que d'en partager le mérite et le fruit avec ses semblables. "Mon verre est petit, mais je bois dans mon verre", semble-t-on dire de concert avec cet écrivain français qui voulait, par cette phrase, traduire l'orgueil qu'il trouvait à se passer des autres et à se contenter de ce qu'il avait.

D'un autre côté, bon nombre font de la coopération une affaire de personnalité et s'abstiennent de se rallier au mouvement parce qu'un tel en fait partie; ils s'obstinent à ne pas faire corps avec leurs concitoyens, parce que tel autre occupe une position de plus ou moins grande importance; ils préfèrent satisfaire un caprice personnel plutôt que d'aider à un mouvement qu'ils reconnaissent comme très bon dans son ensemble.

Et combien y en a-t-il qui sont désabusés de la coopération à cause de leur propre manque d'honnêteté? Il est regrettable de le dire, et surtout de le constater, mais ce n'est là que la vérité. Nous pourrions citer des cas et des cas pour illustrer la mentalité bizarre de certaines gens.

Un exemple fera voir ce que nous voulons dire. Tel cultivateur prépare une expédition de patates. Il remplit un char, mais comme il a des patates de mauvaise qualité dont il veut se défaire, il en couvre le fond du char, prenant la précaution de recouvrir le tout d'un pied de très belles patates. La classification, faite lors de l'arrivée des patates à destination, fait voir la supercherie et il en résulte naturellement, pour l'expéditeur, une perte considérable. Une coopérative, pas plus qu'une autre organisation, n'est capable de vendre une marchandise de nulle valeur. Cet expéditeur ne croit pas mieux faire alors que de garder rancune à sa coopérative de n'avoir pas subi la perte plutôt que de la faire subir à lui qui en était responsable. Que d'ennemis les coopératives ont dû se faire ainsi, et que de cas semblables nous pourrions donner, et pour chacun des produits que doit manipuler une coopérative.

Ne demandons pas à nos coopératives de faire l'impossible; restons dans les bornes de ce qui est raisonnablement possible. Il y a des gens qui sont tellement exigeants qu'il n'y a jamais moyen de leur faire dire une fois qu'ils sont satisfaits. Vous leur paieriez deux fois la valeur de leurs produits, qu'ils trouveraient encore le tour de vous faire savoir que ce n'est pas suffisant.

Donnons justice à nos coopératives. Ne soyons pas parcimonieux de nos encouragements; sachons reconnaître ce qu'elles font de bien; s'il y a des défauts, n'en faisons pas des montagnes que l'on souffle à volonté et à plaisir; si nous faisons de la critique, que ce soit toujours de la critique constructive, où perçe le désir de rendre service et non celui de nuire. Il y a une critique de bon aloi qui fait plaisir, même à celui qui peut en être l'objet.

C'est en tenant compte de ces quelques points faibles de notre mentalité, et en y remédiant, que nous parviendrons à mieux comprendre la valeur réelle de la coopération.

N'oublions pas que groupés en associations puissantes, qui uniront leurs besoins, leurs exigences, comme leurs énergies et leurs volontés, les cultivateurs pourront faire beaucoup. Par contre, s'ils restent isolés, ils ne pourront absolument rien faire contre les effets de l'association de ceux qui sont ligés dans la protection et la défense d'intérêts qui souvent sont défavorables à ceux des cultivateurs.

J 25 SS. Crépin et  
V 26 S. Gaudiose, 6  
S 27 S. Didier, évêq  
D 28 XXII Pent. N  
L 29 S. Narcisse,  
M 30 S. Alphonse  
M 31 Jeâne, S. Que

## NOTES E

À l'avenir, nos le-  
chures, circulaires ou t  
culture de Québec, so  
vice des Publications,

De cette manière  
différents services et  
promptement.

Nouveau poste d'enre-  
Lapins de la province d  
d'enregistrement des lap  
Lotbinière. M. Joseph-I  
poste.

L'Union des Cultiva  
de Beauce. On a surtout  
pour les enfants, de l'au  
d'un journal, de la coopé  
duction, de consommatio

Les affaires sensati  
trouver dans nos colonne  
de Québec ou d'ailleurs  
affaires sensationnelles.  
événements intéressants,  
ment possible, pour l'inf  
nes de témoignages ajou  
teur.

Journée sociale ag  
cook. Des discours furu  
nome du comté, qui ann  
au cours de l'hiver, da  
revenus de l'industrie lai  
par le président Lalonde  
que jamais leurs agrono  
qui firent ressortir la né

Concours de patat  
Siam, dans la paroisse  
J. Joyal, a obtenu un b  
pour les patates: J.-B.  
Lemire, 81; Alcide Smit  
76; Antoine Fleurent, 7  
Noel Fleurent, 72; N  
Roméo Beaulac, 70. 5  
Yves Proulx, 69; Félix D  
Dom. Proulx, 50. Pour  
suit: Ladislas Beaulac,  
min, 77; Jacques Belco  
Hercule Pinard, 71; A  
muel Cartier, 69; Chs-I  
Jutras, 65; Denis Proul

L'enregistrement.-  
gistration des animaux  
la protection du public.

Il y a quelque te  
d'Ayrshire recevait avi  
fait enregistrer deux ve  
D. Elder, de Glenelm,  
étant de race pure.

Plainte fut portée  
enquête faite on acquit  
sément fait enregistrer

Assigné à compar  
Greer a été condamné

La sentence est sé  
hauts prix pour des an  
s'en rapporte au Livre  
importance qu'aucune f  
fraudeurs soient punis.